

À rappeler dans tous nos échanges :

N° de Sécurité sociale : [REDACTED]
N° de téléphone : [REDACTED]
Email : [REDACTED]

MADAME [REDACTED]

[REDACTED]

Paris, le 18 juin 2025

Objet : demande d'information

Madame,

Nous faisons suite à votre demande en date du 16/05/2025.

Tout d'abord, vos chèques en date du 09/09/2019 pour les montants respectifs de 574,79 € et 657,57 € sont en cours de vérification auprès de notre service comptabilité.

D'autre part, votre revenu 2010 de 0 € déclaré vous a permis une cotisation minimale appelée de 152 € avec l'attribution de 1 trimestre.

Par ailleurs, vos règlements effectués en date du 08/11/2019 de 781,45 € et de 216,12 € auprès de l'huissier ont été réaffecté comme suit :

Montant : 781,45 €
Régime de base 2016 - Tranche 1 : 365 €
Régime de base 2016 - Tranche 2 : 83 €
Régime de base 2011 - Tranche 1 : 155 €
Régime de base 2012 - Tranche 1 : 159 €
Régime de base 2013 - Tranche 1 : 19,45 €

Montant : 216,12 €
Régime de base 2014 - Tranche 1 : 199 €
Régime de base 2013 - Tranche 1 : 17,12 €.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

[REDACTED]
Votre conseiller Cipav

Facilitez vos démarches

La Cipav met à votre disposition des services en ligne accessibles à tout moment depuis votre espace-personnel.lacipav.fr

Vous pouvez nous contacter par mail grâce à la messagerie sécurisée, consulter vos courriers et vos paiements, accéder aux demandes de retraite ou de réversion unique en ligne, prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers, mettre à jour vos coordonnées, etc.

Vous connecter à votre espace n'a jamais été aussi simple grâce à FranceConnect. C'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier l'accès à vos services en ligne.



www.lacipav.fr
espace-personnel.lacipav.fr



LinkedIn
La Cipav



Facebook
La Cipav



X
@la_cipav



YouTube
La Cipav TV